

Le Rappel Républicain

DE LYON

Dimanche 3 Avril 1904

Deuxième Année. — N° 94

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 4^e ET 16 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION ET REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Etranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

FAITS DU JOUR

Un journal ministériel annonce que M. Pelletan est décidé à frapper l'amiral Bienaimé. Plusieurs autres officiers seraient également menacés.

L'abbé Loisy renonce définitivement à ses cours de la Sorbonne et se soumet.

Un évènement s'est produit à la Chambre criminelle de la Cour de cassation entre M. Baudoin et le commandant du Paty de Clam.

Un brick français s'est perdu corps et biens en face de Toulon.

Aucune nouvelle importante de la guerre. Un combat a eu lieu au nord de la Corée. Les Cosaques ont battu en retraite. Les pertes sont insignifiantes.

CARNET DU DIMANCHE

Quand les dieux veulent punir une nation, ils rendent aveugles ceux qui la gouvernent. J'ajouterais qu'ils frappent aussi de cécité les gouvernés.

On ne sait, en effet, à qui attribuer la palme de l'aveuglement, ou aux Français qui se laissent conduire docilement et bonnement aux abîmes, ou aux députés qui dansent, caractériellement, font mille grimaces sur la route du Sedan futur.

Après les honteuses séances qui consacreront la folie désorganisée de M. Pelletan et délivreront un billet de longue vie au ministère de la déroute, j'ai perdu toute illusion sur l'hypothétique patriotisme de notre représentation nationale. Nous avons eu cet hiver la coalition de la majorité avec les sergents de M. Combes ; la coalition des Allemands de l'intérieur avec les Allemands de l'extérieur, pour reconnaître qu'il était juste, bon et équitable que l'Alsace-Lorraine appartint, sans espoir de retour, à ceux qui l'arrachèrent, pantelante, du côté de la France. L'Alsace-Lorraine à Guillaume II ! A Berlin l'abbé Delors ! A la porte de la France, ce Français annexé qui a le toupet de croire à l'inviolabilité du souvenir et à l'éternité du droit !

Cette semaine, la majorité chère à Guillaume et à M. Combes s'est retrouvée pour couvrir de ses approbations le néfaste Pelletan. Elle a pris cette loque lamentable, déchiquetée, mise en pièces par MM. Lockroy et Doumer ; elle l'a vissée à nouveau au banc des ministres, elle a pansé ses blessures, lavé ses crachats, et elle a montré l'affreux bonhomme à la marine, en lui disant : « Voilà notre homme ! Voilà celui qui continuera à te désorganiser, à te démoraliser, à t'insuffler l'esprit nouveau, celui qui apprendra à tes équipages que l'indiscipline est le plus saint et le plus sacré des devoirs et que les balles des lebel's sont, non pour les ennemis, mais pour les amiraux ».

Je ne veux pas revenir sur ses débats dont nous avons narré les moindres péripéties. On put croire un instant que le règne de M. Combes était fini et que le « troisième empire » allait s'effondrer, enfin dans un Sedan parlementaire. Les accusations que l'on portait contre M. Pelletan étaient des plus graves et des mieux fondées ; elles au-

raient suffi, dans un pays qui a un gouvernement fort, pour le faire passer devant une Haute-Cour pour crime de haute trahison. Les accusateurs étaient parmi les plus huppés de l'aristocratie républicaine : Doumer, ancien gouverneur de l'Indo-Chine, président de la commission du budget, auréolé d'une réputation de sagesse, de force, de patriotisme clairvoyant ; de Lanoussan, ancien ministre de la marine, forban retiré malgré lui des affaires et qui retrouvait une propice occasion pour s'installer rue Royale et faire une nouvelle provision de rubans pour les affamés de ses comités ; Lockroy, qui connaît à merveille le maniement de « l'escadrille » de la rue Royale ; et M. Etienne, vice-président de la Chambre, et M. Chaumet, député radical de la Gironde, et une foule d'autres députés tout aussi « réactionnaires » que les précédents.

Ils ont porté contre l'administration de M. Pelletan des accusations d'une telle gravité et d'une telle précision que M. Ribot a pu dire, sans soulever de protestation, qu'il était impossible à un ministre déshonoré en face de la France de rester plus longtemps au pouvoir et que M. Pelletan était désormais sans autorité et incapable d'assumer les terribles responsabilités de la défense nationale. Et M. Gauthier de Clagny a pu ajouter qu'il n'y avait pas cent députés qui accorderaient leur confiance à M. Pelletan s'ils pouvaient voter selon leur conscience.

Il s'est cependant trouvé une majorité de 80 voix pour approuver le ministre de la marine ! C'est à se demander, avec M. Gauthier de Clagny, par quelle solidarité de crimes ces gens-là sont unis. Le danger national est patent, on peut le toucher du doigt, nos majorités s'en f... ichent. Le Bloc en premier lieu, la France ensuite, s'il en reste.

Le Bloc a décidé la nomination d'une commission extra-parlementaire. Oh ! la lugubre plaisanterie.

Avant que la Commission ne soit nommée, avant qu'elle n'ait commencé ses travaux, notre dernière unité navale peut disparaître. Dans dix ans, nous saurons peut-être ce qu'elle pense de l'administration de M. Pelletan. Mais d'ici dix ans ? Les événements attendront-ils les conclusions savantes de messieurs les experts en bateaux ? D'autant plus que cette commission doit faire remonter ses études jusqu'en l'année 1894 ! Pourquoi pas jusqu'à l'arche de Noé ? Voilà cependant une étude intéressante sur la flottaison des quilles en bois.

Parlons sérieusement. Le péril est immédiat, il réside dans la présence de M. Pelletan au ministère de la marine et toutes les commissions extra-parlementaires ne sont que des moyens dilatoires qui ne tromperont personne.

M. Doumer, celui que les politiciens de couloirs annonçaient comme devant être le grand chef de demain, s'y est cependant laissé prendre. Après quelques passes brillantes, le farouche combattant a déposé ses armes aux pieds de César-Pelletan et s'est suicidé sous les ricanements unanimes de la Chambre. Car la reculade de M. Doumer, son vote en faveur du ministère est un suicide politique. Refusé par ses anciens amis rendus méfiants, repoussé par l'opposition qui s'est enfin aperçue qu'il n'était, selon l'expression historique, qu'un roseau point en fer, M. Doumer ne peut terminer que dans le si-

lence et dans l'anéantissement de ses rêves une législation qui semblait lui présager les bénéfices et les gloires de la place Beauveau.

Le Parlement est en vacances ! Six semaines de repos après l'écrasant travail du vote de la loi supprimant les congrégations enseignantes, fermant les écoles où les Frères et les Sœurs instruisaient les enfants du peuple ! Si le prolétariat n'est pas content, c'est qu'il est trop difficile. Comment ne pas croquer de faim avec une satisfaction indicible, puisque le cléricalisme est terrassé une fois de plus et que députés et sénateurs vont « manger » en famille les vingt-cinq francs que nous leur octroyons quotidiennement ?

No parlons pas des retraites ouvrières à MM. Krauss, Colliard et de Pressensé. Ces braves à do nombreux poils dans la main nous récompensent par le mot de Cambroune.

Camille DIJOU.

Notes Politiques

ÉLOQUENCE EN ZIG-ZAGS

M. Firmin Faure révèle un détail piquant de la fameuse séance où les négros de la majorité s'amusèrent à blanchir M. Pelletan, après l'avoir savonné.

« M. Pelletan, dit M. Firmin Faure, faisait pitié à ses meilleurs amis, tant il avait de peine à trouver et à dire la péroraison de son discours. Il y avait une cause à cela, lamentable entre toutes et qu'il me coûte beaucoup de faire connaître.

« Les orateurs de la Chambre sont à peine à la tribune qu'un huissier, exclusivement préposé à cette fonction, leur apporte aussitôt un verre de leur boisson favorite.

« Les uns absorbent de l'eau pure ou sucrée, les autres du vin, d'autres encore du lait ou simplement un sirop quelconque. Pelletan, lui, prend des grogs.

« Or, un de mes collègues a eu la curiosité de compter ceux que Pelletan a avalés pendant son discours. Le nombre en est fantastique et j'ose à peine en donner le chiffre : exactement treize...

« Le quatorzième est resté à peine entamé sur le marbre de la tribune.

« On comprend, dans ces conditions, que le ministre ait dû, pour en descendre, abandonner son portefeuille et ses papiers — qu'un huissier est allé chercher une minute après — et qu'il n'ait regagné sa place qu'avec la plus grande peine...

M. Pelletan n'est pas de ces orateurs qui se grisent avec leur propre éloquence ; la sienne n'est point assez capiteuse, il lui faut le secours de la buvette de la Chambre. Il ne faut pas nous étonner que Clémenceau trouve l'éloquence de Pelletan foudroyante. Comme la foudre, c'est une éloquence en zig-zags.

Quant Auguste avait bu, la Pologne était ivre ; quand Camille est... par terre, la Chambre le relève. Ça fait marcher le commerce des alcools, en attendant que ça fasse marcher les bateaux. — René RAPPEL.

INFORMATIONS

Paris, 2 avril.

M. COMBES EN VOYAGE. — M. Combes, président du Conseil, doit se rendre à Laon le 4 avril prochain, ainsi que cela est décidé depuis longtemps. Le lendemain, il se rendra à Valenciennes, et le surlendemain pour présider la session du Conseil général.

EN BALLADE. — La commission d'enquête extraparlementaire sur la marine va être prochainement constituée.

M. Pelletan, que le sujet de cette enquête ne semble pas préoccuper, annonce qu'il va voyager en Algérie et en Tunisie. Heureux homme !

— Eh bien ! Si cela était ? dit-elle avec audace.

A peine ces mots étaient-ils prononcés qu'elle les regretta. Le maître de forges s'était dressé formidable. En un instant, sa taille grandit, son visage prit une expression terrible, et, levant le poing, comme un de ses lourds marteaux à battre le fer :

— Malheureuse ! cria-t-il.

Claire ne recula point d'un pas. Elle baissa le front et laissa tomber ses mains avec abandon comme une martyre prête à recevoir la mort. Philippe la vit, poussa un soupir, fit quelques pas au hasard, saisit avec rage son poing droit dans sa main gauche, comme s'il eût voulu le briser, pour le punir de s'être dressé menaçant sur le front de cette femme adorée ; puis, reprenant son calme :

— Voyons, dit-il à Claire, mesurez bien vos paroles... Ce que vous m'avez répondu ne doit pas être vrai ?... C'est impossible ! Je rêve, ou bien vous avez voulu m'éprouver. C'est cela, n'est-ce pas ? Oh ! ne craignez pas de me l'avouer, je vous pardonne d'avance, quoique vous m'avez fait du mal... Il ne faut pas abuser d'un cœur comme le mien, vous le saurez un jour... C'est un jeu cruel, je vous assure.

— Vous m'avez entendu ? Répondez-moi si le fait ! Je le veux !

Le maître de forges se pencha sur le bras de Claire et produisit l'effet d'un doigt posé sur la détente d'une arme à feu. Le coup fut tiré et entraîna par cette violence, regarda fixement son mari :

SYMPATHIE FRANCO-RUSSE. — La célébration de la Paque russe, qui aura lieu le 40 de ce mois, sera l'occasion d'une imposante manifestation de sympathie en faveur du peuple russe.

Tous les ans, après la célébration d'un service religieux à l'église de la rue Daru, l'ambassadeur de Russie donne une réception dans les salons de l'hôtel de la rue de Grenelle.

Cette année, plusieurs sociétés patriotiques ont eu la généreuse pensée de se grouper pour venir présenter à l'ambassadeur de Russie une adresse de félicitations en même temps que des vœux pour l'heureuse issue de la guerre russo-japonaise.

Une vingtaine de sociétés d'anciens militaires ont déjà envoyé leur adhésion au comité d'anciens légionnaires qui a pris l'initiative de cette manifestation franco-russe.

COINCIDENCE PIQUANTE. — Avant-hier, au moment même où M. Combes faisait l'ordre d'enlever les croix des prétoria, la voiture d'un des membres, et non des moindres du gouvernement actuel, stationnait devant la Madeleine.

Quelques passants s'étant arrêtés, un peu étonnés de trouver là une livrée officielle à la cocarde tricolore.

La voiture attendait la sortie de la famille du ministre qui était venue avec la foule visiter les tombes du jeudi saint, et qui repartit après avoir accompli dans l'église ses dévotions.

ENGAGÉS MILITAIRES. — Le bruit court dans les milieux bien informés que lors de la discussion de la loi de deux ans à la Chambre de la marine, le ministre de la guerre proposera la création d'une catégorie d'engagés volontaires de trois ans, réservée aux jeunes gens ayant le certificat militaire, avec faculté de renvoi au bout de dix-huit mois ou deux ans après obtention du certificat du chef de section. Ce sera là une véritable pépinière de sous-officiers et d'officiers de réserve.

LA VENGEANCE DE M. PELLETAN

Paris, 2 avril.

Le *Matin* publie la note officieuse suivante, comme préface à la nomination de la commission extra-parlementaire :

« On se souvient qu'à la suite d'une divulgation de documents confidentiels provenant de la préfecture maritime de Toulon, le ministre de la marine avait ordonné d'ouvrir une enquête afin d'en rechercher l'auteur. Les renseignements parvenus au ministère ont permis d'établir les responsabilités, et nous croyons que le vice-amiral Bienaimé va être relevé de ses fonctions de commandant en chef et de préfet du cinquième arrondissement maritime de Toulon.

« En outre, le ministre de la marine, vivement ému des manquements graves à la discipline commis récemment par des officiers généraux et hauts fonctionnaires de la marine, est décidé à prendre les mesures les plus énergiques pour faire cesser un état de choses qui, s'il se continuait, compromettrait la discipline dans l'armée navale. »

Le *Christ* qui rappelle sans cesse aux juges la plus illustre des erreurs judiciaires est descendu des murs du prétoria.

Il y a laissé un vide. Ne vous semblait-il pas que le *Christ* était un monument notable par l'image de M. Vallé, le président Humbert, œuvre d'art attribuée à son fils, quoique manifestement de Roybet !

Adjuvée une seconde fois, ces jours derniers, à l'hôtel des Ventes, elle attend d'être acquittée par une justice dont elle est désormais le plus expressif symbole.

Agrez, etc.

Nous ne pouvons pas dire que suite sera donnée à la lettre, mais nous sommes assurés qu'elle est parvenue à son adresse. On serait bien surpris s'il était permis d'en dévoiler l'auteur.

UN NAUFRAGE

Toulon, 2 avril.

Cette nuit le sémaphore de Sicile a signalé à la préfecture maritime qu'un brick goélette français se trouvait en perdition à trois milles au sud-ouest. Ce navire faisait des signaux de détresse et semblait se diriger vers Toulon. Son pavillon était en berne et il manœuvrait avec un rouage de fortune. Immédiatement il fut donné ordre au remorqueur *Utile* d'appareiller. Mais, malgré toute diligence faite, lorsque le remorqueur fut arrivé sur les lieux du sinistre, il n'y avait plus trace du brick.

Jusqu'à jour l'*Utile* a croisé vainement dans ces parages. Le vaisseau en détresse avait disparu.

Ce matin de nouvelles recherches ont été entreprises, mais comme les premières elles n'ont donné aucun résultat. L'*Utile* est rentré à Toulon.

— Monsieur ! dit-elle avec hauteur, brisons là, épargnez-moi d'inutiles railleries.

Philippe écarta vivement ses mains et, montrant à la jeune femme un visage inondé de larmes :

— Monsieur ! dit-elle avec hauteur, brisons là, épargnez-moi d'inutiles railleries.

Philippe écarta vivement ses mains et, montrant à la jeune femme un visage inondé de larmes :

— Monsieur ! dit-elle avec hauteur, brisons là, épargnez-moi d'inutiles railleries.

Philippe écarta vivement ses mains et, montrant à la jeune femme un visage inondé de larmes :

— Monsieur ! dit-elle avec hauteur, brisons là, épargnez-moi d'inutiles railleries.

Philippe écarta vivement ses mains et, montrant à la jeune femme un visage inondé de larmes :

— Monsieur ! dit-elle avec hauteur, brisons là, épargnez-moi d'inutiles railleries.

Philippe écarta vivement ses mains et, montrant à la jeune femme un visage inondé de larmes :

— Monsieur ! dit-elle avec hauteur, brisons là, épargnez-moi d'inutiles railleries.

rité fort draconienne qu'elle mettait à sa rentrée en grâce.

Les éminentissimes cardinaux exténués par l'abbé Loisy rétractés, sans aucune réserve, ses erreurs et cessèrent de publier des livres. L'une de ces conditions se trouve maintenant remplie par l'initiative d'un éminent exégète.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 2 avril.

Vif incident. — A propos de M. du Paty de Clam.

On s'entretenait au Palais d'un important incident qui s'est produit au cours de l'enquête sur l'affaire Dreyfus, à l'occasion de la comparution de M. du Paty de Clam devant la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

Au cours de sa déposition, M. du Paty de Clam ayant eu à s'expliquer au sujet de la communication de pièces secrètes au Conseil de guerre faite à l'insu de la défense, fut amené à dire qu'il avait en sa possession un résumé analytique, avec commentaire, de ces pièces secrètes.

A ce moment, le procureur général Baudouin se leva et requit le témoin de remettre ce résumé analytique pour qu'il soit versé à l'enquête, mentionnant du Paty de Clam s'il ne déposait ce document, d'exercer des poursuites contre lui pour détention illégale de papiers d'Etat.

M. du Paty de Clam demanda un délai de 24 heures, et le lendemain, lorsqu'il se présenta devant la Cour, il sollicite un nouveau délai de plusieurs jours donnant pour raison cette fois l'obligation où il se trouve de prendre avis de son ancien chef, le général Mercier, sur l'ordre duquel le résumé analytique avait été rédigé.

Le procureur général Baudouin renouvela son invitation d'avoir à livrer immédiatement le document en question.

M. du Paty a remis le document à la chambre criminelle.

L'ENLEVEMENT DES CHRISTI

Paris, 2 avril.

L'ordre de M. Combes d'enlever les emblèmes religieux des prétoria a soulevé une légitime émotion. Tous les journaux indépendants à la commentent sévèrement. M. Vallé, assure-t-on, aurait reçu la lettre suivante :

Monsieur le garde des sceaux, Le *Christ* qui rappelle sans cesse aux juges la plus illustre des erreurs judiciaires est descendu des murs du prétoria.

Il y a laissé un vide. Ne vous semblait-il pas que le *Christ* était un monument notable par l'image de M. Vallé, le président Humbert, œuvre d'art attribuée à son fils, quoique manifestement de Roybet !

Adjuvée une seconde fois, ces jours derniers, à l'hôtel des Ventes, elle attend d'être acquittée par une justice dont elle est désormais le plus expressif symbole.

Agrez, etc.

Nous ne pouvons pas dire que suite sera donnée à la lettre, mais nous sommes assurés qu'elle est parvenue à son adresse. On serait bien surpris s'il était permis d'en dévoiler l'auteur.

UN NAUFRAGE

Toulon, 2 avril.

Cette nuit le sémaphore de Sicile a signalé à la préfecture maritime qu'un brick goélette français se trouvait en perdition à trois milles au sud-ouest. Ce navire faisait des signaux de détresse et semblait se diriger vers Toulon. Son pavillon était en berne et il manœuvrait avec un rouage de fortune. Immédiatement il fut donné ordre au remorqueur *Utile* d'appareiller. Mais, malgré toute diligence faite, lorsque le remorqueur fut arrivé sur les lieux du sinistre, il n'y avait plus trace du brick.

Jusqu'à jour l'*Utile* a croisé vainement dans ces parages. Le vaisseau en détresse avait disparu.

Ce matin de nouvelles recherches ont été entreprises, mais comme les premières elles n'ont donné aucun résultat. L'*Utile* est rentré à Toulon.

LA LOI D'AMNISTIE

LES AMNISTIÉS ET LES EXCLUS

Les anarchistes. — Les déserteurs. — Les grévistes. — La règle et les exceptions. — Les conditions

La loi d'amnistie est votée ; elle est définitive, elle sera promulguée ces jours d'aujourd'hui.

Il est intéressant pour ceux qu'elle vise, et aussi pour ceux qu'elle ne vise pas, d'en connaître la teneur. La loi n'est applicable qu'aux faits antérieurs au 4^e janvier 1904.

Elle est applicable à l'Algérie et aux colonies.

LES AMNISTIÉS

L'amnistie est accordée pour tous les délits de presse et de réunion, ainsi que pour les délits et contraventions prévus et punis par les lois des 28 juillet 1894, 12 décembre 1893, 17 juillet 1889 et le titre IV du décret du 2 février 1889 ; c'est dire que bénéficieront de l'amnistie, les condamnés en vertu des lois contre les menées anarchistes, les auteurs du meurtre de l'assassinat du président Carnot, les condamnés pour excitation au vol, au meurtre, au pillage, à l'incendie (loi du 12 décembre 1893 sur la presse) ; les condamnés pour délits électoraux (loi du 17 juillet 1889 relative aux candidatures multiples, et loi du 2 février 1882 relative aux inscriptions frauduleuses sur les listes électorales.)

Sont amnistiés les personnes condamnées en vertu des articles 232, 233, 234 et 235 du code pénal (outrages aux magistrats et aux jurés) ; les personnes condamnées pour délits de pêches fluviales et maritimes, de défraudements d'épaves, de chasse, de contributions indirectes, de douanes, de grande et petite voiries, de police sanitaire des animaux, de police de roulage et de simple police, quel que soit le tribunal qui ait statué ; les personnes qui ont commis des contraventions aux lois, décrets et arrêtés qui régissent le service des postes et télégraphes, les postes de chemins de fer et tramways, à l'exception des infractions réprimées par les articles 19 et 20 de la loi du 15 juillet 1893 bénéficiant encore de l'amnistie.

Enfin, la loi d'amnistie s'étend à tous les déserteurs des armées de terre et de mer et des bâtiments de commerce. Sont amnistiés en même temps les personnes qui ont commis des délits ou contraventions relatives aux lois qui régissent les réquisitions militaires.

La loi d'amnistie relève, en outre, de l'incapacité électoral, les officiers publics ou ministériels destitués, antérieurement à la loi du 40 mars 1898, et qui n'auront pas encouru de condamnations de droit commun entraînant cette incapacité.

L'amnistie votée hier ne concerne pas les grévistes qui ont été déjà amnistiés par cette loi.

CONDITIONS

L'amnistie est entière pour tous les déserteurs ou insoumis âgés de plus de quarante-cinq ans, ou pour ceux que des infirmités rendent incapables de tout service actif ou auxiliaire.

L'amnistie est conditionnelle pour les hommes âgés de moins de quarante-cinq ans ; c'est-à-dire qu'ils devront accomplir leur service militaire ; cependant ils ne devront pas accomplir de service actif, les hommes âgés de plus de trente ans.

Les insoumis ou déserteurs âgés de moins de trente ans, mariés avec ou sans enfants, ou veufs avec des enfants, ne seront soumis qu'aux vingt-huit et treize jours.

Les déserteurs et insoumis ont, pour bénéficier de la loi, trois mois, quand ils se trouvent en France ou en Corse, six mois, quand ils se trouvent en Suisse et en Italie, un an, quand ils se trouvent hors d'Europe et de la Tunisie, dix-huit mois, quand ils sont au-delà du Cap de Bonne-Espérance et du Cap Horn.

Pour bénéficier de l'amnistie, les contrevenants aux lois relatives aux contributions et aux domaines, doivent payer les droits et frais revenant aux agents ; les indigents peuvent faire constater leur indigence et obtenir remise de ces frais ; les indigents obtiendront aussi remise de la contrainte par corps.

Les sommes recouvrées contre les con-

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » 3 Avril 1904 (82)

LES BATAILLES DE LA VIE

LE MAÎTRE DE FORGES

PAR GEORGES OCHNET

XI

Claire comprit que l'occasion de cette rupture tant désirée par elle se présentait certaine, irrémédiable. Elle hésita cependant à la saisir. Philippe, avec sa colère puissante et lucide, lui faisait peur. Elle resta devant lui, les sourcils froncés, incertaine, le cœur bondissant, comprenant bien que sa destinée tenait à un fil.

Son silence acheva d'irriter Philippe qui, perdant toute mesure, lui saisit le bras avec force, et, la regardant avec des yeux enflammés :

— Vous m'avez entendu ? Répondez-moi si le fait ! Je le veux !

Le maître de forges se pencha sur le bras de Claire et produisit l'effet d'un doigt posé sur la détente d'une arme à feu. Le coup fut tiré et entraîna par cette violence, regarda fixement son mari :

— Monsieur ! dit-elle avec hauteur, brisons là, épargnez-moi d'inutiles railleries.

Philippe écarta vivement ses mains et, montrant à la jeune femme un visage inondé de larmes :

— Monsieur ! dit-elle avec hauteur, brisons là, épargnez-moi d'inutiles railleries.

Philippe écarta vivement ses mains et, montrant à la jeune femme un visage inondé de larmes :

— Monsieur ! dit-elle avec hauteur, brisons là, épargnez-moi d'inutiles railleries.

Philippe écarta vivement ses mains et, montrant à la jeune femme un visage inondé de larmes :

A NOS ABONNÉS

Les personnes qui ont souscrit un abonnement au *Rappel Républicain*, sans nous en envoyer le montant, sont instamment priées, dans le but de nous éviter des déplacements ou des frais de recouvrements onéreux, de passer à nos bureaux pour le règlement, ou de nous envoyer le montant de leur souscription par mandat-poste, si elles ne résident pas à Lyon.

LA VIE LYONNAISE

Autour de la « Fanny »

Mes bouliettes. — Vieux souvenirs de Puitspelt. — Les anciens jeux de boules. — Les nouvelles qu'on dit de la « Fanny ».

Mon cher Gaspard, tant pis pour vous si je marche sur vos plates-bandes; je royaume de Boules est assez grand pour qu'on s'y tienne, par surprise, un tout petit coin de chronique, sans attendre à sa dignité et à son autorité sans conteste.

Moi aussi — auehi io — je vais saluer la Fanny. « Ami, lecteur de mon âge, si quand tu avais vingt ans, et même quinze, tu n'as pas compris le monde de poésie que peut former un jeu de boules, je t'explique ça tout de suite ».

Ainsi écrivait, sans périphrases, franchement, rondement, en bon Lyonnais, dans ses si intéressantes Vieilles, mon regretté ami et maître Nizet du Puitspelt.

Ah ! c'est qu'il avait compris, lui, toute la poésie de ce jeu si Lyonnais, de cette sorte de *quatuor pro patria*, digne du pinacle d'un Puyis, de ce jeu qui veut un œil prompt, une conscience tranquille et des bras forts.

Où, le jeu de boules, qu'il remonte aux Grecs ou aux Syriens, si les savants l'exigent, est un jeu essentiellement Lyonnais ; le Dauphinois l'aime, le Provençal le pratique ; le Bressan ne le dédaigne pas ; le Lyonnais le joue en dilettante.

Et, ne croyez pas que le jeu de boules soit un jeu essentiellement démocratique et populaire, abandonné aux guinguettes de barrière et aux aires de carrefours ! Non ! le jeu était même jadis l'apanage des rentiers, des gros fabricants, des marchands cossus, des « hommes d'ordre », en un mot.

Lisez plutôt Puitspelt, qu'on ne saurait trop consulter en la matière. « Le jeu de boules est le jeu des boulangers retirés, des pâtisseries, des fabricants, des notaires, c'est-à-dire tout ce qui constitue la partie sérieuse et solide de la société — quelle fine ironie, dans cette phrase ! Je crois voir sourire, en l'écrivant, avec malice, dans sa grande barbe grise le « solitaire de Nyons », qui continue : « Celui-là seul peut vraiment comprendre le jeu de boules, qui a l'âme pure, qui n'a point connu les passions ou qui est revenu, qui a le cœur simple... » Et rien n'est plus juste que cette affirmation moqueuse, qui semble tout d'abord un joyeux aphorisme.

Avez-vous, parfois, le dimanche, suivi des yeux, confondu dans la foule des spectateurs, une de ces fines parties des Brotteaux, de la Croix-Rousse, de la Guille ou des Charpenneux, où sont réunies les Boules cotées, les peintures de marque, les artilleurs réputés, au clos Jouve, chez Géménoux, aux amis de Montauban, aux Boules de Bois, de Buis, de Fer, qui tiennent ou qui roulent, et que sais-je encore ?

Quel calme, quel sang-froid chez tous ces joueurs ; quelles figures honnêtes, posées, parmi cette galerie qui juge des coups et les critique en connaissance de cause ! Consultez cette caricature, aujourd'hui introuvable, due au crayon du caricaturiste Labbé, le même qui croqua si gaiement nos avocats, dans la salle des pas-perdus du Palais, et nos agents de change autour de la Corbeille ; voyez cette galerie d'amateurs attentifs à chaque coup ; l'air sérieux de la société Lyonnaise sous ces regards attentifs, le jeu, renfermé en bras de chemise, dans une rupture de métier, fabricants et rentiers en balade.

On a dit que le jeu de boules Lyonnais avait pris naissance aux Brotteaux. C'est peut-être vrai ; mais il y a de cela longtemps, bien longtemps ; c'était au temps de l'Alcazar, de la Rolonde, des Montagnes Françaises, de l'Élysée Lyonnais et du Pavillon de Mourguet, au temps où la grande Allée, aujourd'hui le cours Morand, se peuplait de guinguettes et où la compagnie des Montans aujour d'hui disparue, par dix guichets et leurs assignés, ses billets de péage, alter et retour, pour quelques liards, alors on se faisait gloire d'y *baucher* la boule — on dit aujourd'hui, *faire un carreau*. Pourquoi a-t-on changé ce vieux mot français si expressif et qui avait tant d'harmonie imitative dans sa rudesse même ?

Où, on *bauchait* ferme aux Brotteaux ; on y tirait avec art, avec précision même et vous entendiez volontiers dans un jeu cette expression accueillant un coup de fortune, une magnifique trajectoire : « Te crois-tu aux Brotteaux ? »

Aujourd'hui, on joue supérieurement aux boules dans tous les quartiers. Chaque jeu a ses quadrettes réputées, ses fins pointeurs, ses rudes artilleurs. Mais le joueur de boules a conservé ses qualités d'autrefois, adresse et franchise. Car le jeu de boules, au lieu d'atrophier le cerveau dans une atmosphère enfumée de manille, le développe au contraire, donne aux muscles toute leur vigueur, rend la digestion facile et l'estomac satisfait, indice d'un bon caractère.

Puitspelt avait analysé d'une façon pleine d'humour le joueur de boules : « Montrez-moi des joueurs de boules, disait-il, et, sans être grand clerc, je vous dirai leur caractère, leurs habitudes et jusqu'à leurs opinions politiques ! »

Cela vous surprend peut-être ! Et pourtant comme cette fine critique est juste ! Le continue : « Ce tireur, là-bas, qui fait son fendard, c'est un politique ne doutant de rien. Il ne veut rien entendre qu'à toucher toutes les boules en place. Ce premier pointeur, à coup d'œil juste, qui va droit au but et joue simplement, c'est un esprit sage, modéré, honnête, un bon libéral. Cet autre, qui attache soigneusement sur son abdomen un prouze à galette, un mouchoir de Ghelot, à carreaux couleur de tabac, est un conservateur un peu crantif, qui veut ménager la France en même temps que son pantalon ! »

Méitez-vous de celui-ci qui *batme* toujours ! Le *batmeur* est tortueux, sautevole ; on ne saura guère pour qui il vote. Il est rien de tel que de prendre le droit chemin, ni trop lentement, ni trop vite.

Ainsi parlait Puitspelt. Expliquer aux Lyonnais ce que c'est que *baucher*, que *batmeur* ou *batmaeur*, ce

serait leur faire affront. C'est comme si nous leur révélions qu'on risque au jeu de boules d'embrancher la Fanny en manquant trop souvent le cochonet, ou de baisser le... — comment dire ? Il y a des expressions déconcertantes ! ... la chose de la vieille. Et dire que la première édition de *Livre de la Grand-Côte* l'avait oublié ! Je vais consulter la deuxième.

Bast ! on fait contre mauvaise fortune bon cœur, et sur le bac, au son de la clochette, la quadrette se désigne. *O faut bico la pellyna*, comme on dit à la campagne. Vous n'avez compris, j'imagine ? Quel dommage que nous n'ayons pas encore les quadrettes de dames ! La Fanny serait moins redoutée.

Et, cependant, je sais de grandes et très honnêtes dames qui, à la campagne, sont des fanatiques du jeu de boules.

Du reste, la femme est si amusante à ce jeu, si charmante jusqu'en sa gaucherie.

Son inexpérience à lancer la boule, qui la lui fait tenir au-dessus de sa petite main, au lieu de l'empoigner solidement, la souplesse du corps qu'elle met si bien en relief, quand elle pointe sur le *petit*, sont un charme de plus pour les partisans.

Et puis, quelle grâce, quel délicieux abandon dans ce jeu qui pique du rouge sur les lèvres et des éclairs dans les yeux ! Si le jeu de boules n'avait pas déjà ravi nos pères, nous l'eussions inventé, mesdames, pour vous avoir dans nos quadrettes et abaisser pavillon devant vous.

Francdouaire.

CHRONIQUE DES BOULES

Jeu Clerc, rue Bellecombe, 61. — Aujourd'hui, à 4 heures précises, concours de 46 séries à 3 francs, deux contre deux. Première partie, casse-croûte, 2° 6 fr., 3° 6 fr., 4° 45 fr.

Lundi 4 avril, à 4 heures précises, concours de 16 quadrettes à 6 fr. 1° partie, casse-croûte, 2° 40 fr., 3° 45 fr., 4° 40 fr.

La Boule embaillée de Perrache. — Dimanche 4 avril, concours entre sociétés suivies d'un casse-croûte offert par la société à tous ses membres honoraires et actifs, au siège social, anciennement tenu par Cassian. Un lot en nature sera remis à chaque joueur. Concours de pointage au pourcentage, ainsi fixé : 30, 20, 40, 30.

Jeu Legend. — Aujourd'hui, à midi, concours de seize quadrettes à 6 fr., au jeu Lucand, 77, chemin de Baraban. Prix par partie et par équipe : 2, 4, 12, 30 fr. Les perdants de la première partie recevront un saucisson.

La Boule Charpenneux. — Dans sa dernière assemblée générale, cette Société qui a son siège social au jeu Gallin, 7, rue Neuve-des-Charpenneux, a renouvelé ainsi son bureau : MM. Janin et Samuel Salomon, président d'honneur ; Ohltz, président actif ; Legros, secrétaire général ; Lack, secrétaire-adjoint ; Mirocourt, trésorier général ; Pimpic et Gallin, trésoriers adjoints ; Gentalet et Tros, administrateurs.

La Commission du concours est composée de MM. Bruguerolle, Niermont, Burial, Tostevin. L'Assemblée a décidé d'organiser trois concours entre sociétés en 1924.

Le Boule du Pont-d'Ecully. — Jeudi 7 avril à midi, concours réservé spécialement pour les jeunes gens âgés de moins de quinze ans. 16 séries à 2 fr. Prix par partie et par équipe 1 fr. 50, 3 fr., 6 fr., 15 fr.

Boules.

LES COURSES DE VILLEURBANNE

Voici le programme des courses d'aujourd'hui, et les pronostics, que nous empruntons à notre confrère *Lyon-Courrier*.

Petit International. — Trop atellé, handicap, 300 fr., 2.300 mètres. Nos pronostics : Ascension, Volagrène.

Premier prix du demi-sang. — Allié ou monté, 1.500 fr., 2.800 mètres. Nos pronostics : Gouverneur, Blarot.

Pris Vasilias. — Course plate, 1.200 fr., 2.200 mètres. Nos pronostics : Rose du Bengale, Tarré, (en l'absence, Mendelsson).

Prix régional de la Société des Steeple-Chases de France. — 3° série, haies, 4.200 fr. Nos pronostics : Piétra-Santa, Réactionnaire, (en l'absence, Flagellant II).

Steeple-Chase militaire. — 2° série, objets d'arts, 3.000 mètres. Nos pronostics : Bombarde, Whittle.

Steeple-Chase militaire. — 3° série, objets d'art, 3.000 mètres. Nos pronostics : Feu de Jolie, Himender.

GRAVE ACCIDENT A VILLEURBANNE

Un jockey blessé. — Un cheval tué. Un grave accident s'est produit hier matin, à 7 heures, route de Crémieu, à Villeurbanne.

Un jockey, M. Godefroy Dantès, logeant chez M. Convaire, chemin du Clémier, 3, et au service de M. Viss, de Champigny (Seine), revenait de Hippodrome de Villeurbanne au trot.

Près du chemin du Clémier, le cheval, effrayé par une voiture de vidanges, s'emballa subitement. Le jockey, en essayant de le maîtriser, reçut deux ruades qui l'atteignirent aux jambes et à l'abdomen, et le firent tomber à terre.

L'animal, continuant sa course furieuse, alla se jeter contre le brancard d'une voiture qui lui pénétra dans le port-trait d'une profondeur de 30 centimètres.

On s'empressa auprès du jockey qui fut transporté chez M. Convaire, où le docteur Grandelément lui prodigua des soins dévoués. Son état est grave, mais on espère néanmoins le sauver.

Le cheval a été tué net et son cadavre transporté à l'École vétérinaire.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 2 avril. Très beau temps hier sur toute notre région. Aussi quelle foule dans nos rues ! on se hâte de profiter de ce beau soleil que la pluie torrentielle du Vendredi-Saint ne faisait guère prévoir, et qui nous fait espérer une splendide fête de Pâques. Voici le bulletin météorologique de l'observatoire de Lyon.

Le baromètre a monté rapidement sur l'Europe occidentale, et la pression n'est plus inférieure à 760 mm sur le nord des îles Britanniques et sur la Scandinavie, tandis qu'elle surpasse 770 mm sur le sud-ouest et le nord-est du continent.

Sur nos régions, la température se relève et sa moyenne diurne est aujourd'hui très voisine de la normale (10°) de cette époque de l'année.

Le temps semble devoir être doux et assez beau.

Aujourd'hui, à Lyon (Pare). Hauteur barométrique à 4 heures du soir : 771,7.

Eau tombée depuis 24 heures : 9 mm. Températures extrêmes de la journée, à l'ombre : minimum + 4°, maximum : + 16°.

dammés, ne seront pas restitués ; celles qui seront dues, en vertu de transactions, ne seront pas remises.

LES EXCLUS

Sont exclus de l'amnistie, les condamnés de la Haute-Cour de justice, les militaires et marins qui ont été condamnés pour des faits d'indiscipline, les faillis et les liquidés judiciairement, les personnes qui ont commis des délits relatifs aux lois sur les bouilleurs de cru, les condamnés pour ouverture d'écoles et les condamnés pour faits relatifs à la loi sur les congrégations.

Sont encore exclus les délinquants et contrevenants aux lois sur les réquisitions militaires, sur la chasse, la pêche, le roulage, etc., qui auront été l'objet d'une condamnation passée en force de chose jugée, au moment de la promulgation de la loi et qui n'auront pas payé les droits, frais d'instance et de poursuite ; les condamnés, en vertu des mêmes lois, qui auront été constitués plusieurs fois en contravention, dans le délai de deux ans précédant la promulgation de la loi, ou qui auront été condamnés à des amendes supérieures à six cents francs.

LA LOI DE DIX HEURES

UN HOMME : M. MOTTE

L'application de la loi Millerand-Collard, à dater d'hier, 2^e avril, a provoqué de nombreuses grèves, spécialement dans la région du Nord, à Roubaix, Tourcoing, Lille, pays de tissages et de peignages.

Un rédacteur du *Temps* est allé à Roubaix rendre visite à M. Motte. Nous extrayons de cet article les passages suivants capables d'intéresser, car la personnalité de M. Motte est l'une de celles qui sont au premier plan de l'actualité politique :

Quand on parle de Roubaix, il est un nom qui s'impose naturellement à l'esprit, celui de M. Eugène Motte. Ce nom frappe également les yeux et les oreilles du visiteur. Si l'on veut en connaître les grandes lignes, il faut d'abord se rendre compte de ce qu'est M. Motte, industriel, maire et député de Roubaix, est l'individualité culminante de ce pays. Il est le conseiller écœuré du commerce roubaissien comme l'ennemi abhorré de la partie militante de la classe ouvrière.

Non point que sa personne même soit antipathique aux collectivistes. Au contraire, l'énergie de cet homme, sa rude franchise, son allure familière, seraient plutôt de nature à le séduire, mais il est devenu un symbole, le symbole de la bourgeoisie industrielle.

Pour les catholiques du marxisme, M. Motte représente mieux que personne, la classe exploitée : il tient à la fois en sa main le pouvoir économique et politique. Les marxistes trouvent dans sa personne, à illustrer leur théorie d'un pareil exemple.

Il est contre lui d'autant plus de ressentiment qu'il les a délogés de leurs positions acquises et qu'il a ruiné un de leurs échelons favoris sur le terrain électoral.

M. Eugène Motte ne saurait, en effet, mériter ce reproche. On peut le discuter, et même le détester, au point de vue politique, mais tout le monde est obligé de reconnaître sa compétence. C'est un tempérament, et il n'y qu'un autre homme d'une opinion bien différente, M. Basly, qui n'ait donné dans ce département du Nord l'impression d'une énergie semblable à la sienne.

Lorsqu'il y a huit ans, il se lance dans la lutte politique, ce fut sans détour, il alla droit à l'ennemi et affronta la fureur des réunions publiques. D'abord mal entraîné à l'exercice de la parole, il réussit cependant à se faire apprécier par ceux, mais peu à peu il réussit à l'inspiration et acquit ainsi cette éloquence originale qu'on lui connaît aujourd'hui. La lutte entre deux adversaires de la taille de M. Motte et de M. Basly, fut un événement qui fit offrir un spectacle non banal à tous les yeux.

La violence du leader collectiviste, le patron roubaissien opposa l'ironie, la bonne humeur ; il se fit force de noyer la sèche dialectique du chef d'école sous les flots d'un gros bon sens populaire.

« Et nous aussi, s'écriait-il dans les réunions, nous aussi nous dressons la guillotine. Et nous y ferons monter M. Guesde. Nous lui couperons... les cheveux ! »

Le peuple des Flandres n'est pas un ennemi de la gaieté ; il fit de ce patron jovial un maître et un député. Maintenant — identifié des ambitions politiques — le néophyte de naguère veut lui-même à être un chef d'école. Il s'est mis à parler républicain et socialiste, et la bonne parole aux quatre coins de l'opinion française.

J'avais le plus ardent désir de voir M. Eugène Motte dans son lieu, à l'Hôtel de Ville, à Paris, dans la rue, avec ses administrés. Dans la rue, je l'aperçus sans peine. Il se rend à pied de son domicile à la mairie, passant au pied de la, donne une poignée de main en saluant aux amis, échange avec eux quelques paroles, mais il a toujours l'air pressé et on comprend qu'il n'ait pas de temps à perdre en oisieux bavardages.

M. Eugène Motte, type de lutteur acharné, aux épaules solides, la physionomie plebienne et expressive, est l'un des hommes les plus occupés de France. Il possède une usine de manufactures et une en Russie. Il dirige personnellement, quoique à distance, cette dernière, ainsi que son usine de peignage à Roubaix. Il reçoit la matière première, la laine, de Buenos-Ayres, de la Nouvelle-Zélande, de Russie, d'ailleurs encore, et la vend, transformée, en Angleterre, en Allemagne en Belgique, aux États-Unis, etc. Il est en relation avec les affaires avec le monde entier, dont il a fait le tour plusieurs fois. Les dix dernières heures du matin, M. Eugène Motte dresse son tableau de travail pour la journée, qu'il partage entre ses fonctions publiques et ses affaires personnelles. De telle heure à telle heure, ses domestiques à son domicile, son secrétaire à la mairie, ses employés dans ses usines, savent où il sera et renseigné le visiteur.

LES GRÈVES

LES OUVRIERS BELGES

Roubaix, 2 avril. Le syndicat des ouvriers belges de Monserson vient de lancer un manifeste invitant les ouvriers belges travaillant en France à se solidariser avec leurs camarades français.

UNE MESURE COERCITIVE

Lille, 2 avril.

D'accord avec le président du Conseil le préfet du Nord vient de prendre un arrêté interdisant tout attroupement de plus de dix personnes sur toute l'étendue du département du Nord.

C'est une véritable mise en état de siège.

L'OSTRACISME JACOBIN

Les excommuniés du parti républicain. Les plaintes de M. Waldeck-Rousseau.

La Correspondance de l'alliance républicaine démocratique publie un appel aux conseillers municipaux. Cet appel est suivi d'un fillet consacré à l'acceptation par M. Waldeck-Rousseau du titre de président d'honneur. En voici un passage caractéristique :

Depuis quelque temps, les excommunications semblent être en honneur dans le parti républicain. Les meilleurs serviteurs de la

République, ceux qui lui ont rendu le plus de services et lui ont donné le plus de gages se voient éliminés au profit par ceux-là mêmes qui leur doivent le plus, parce que sur certains points, sur des questions de tactique ou de procédure, ils se permettent d'avoir des idées personnelles et de les exprimer.

Les réactionnaires, à l'effet de tout ce qui est de nature à nous diviser, cherchent tout naturellement à exploiter ces ostracismes aussi ridicules qu'injuste et avoué. Il ne faut pas laisser se continuer cette mauvaise besogne, il faut protester contre cette manie dangereuse de traiter en suspects des républicains éprouvés et sans reproche. Il ne faut pas permettre à la réaction de l'utiliser.

N'est-ce point M. Waldeck-Rousseau le premier qui a mis en honneur le régime de l'excommunication ? Il est bien malvenu de se plaindre.

La Guerre Russo-Japonaise

SITUATION DES BELLIGÉRANTS

Où en sommes-nous. — Nouvelles de Port-Arthur. — Le combat de Chemulpo. — La lettre d'un brave. — Un drame à Port-Arthur. — Un combat aux avant-postes. — Dépêches diverses.

La semaine a été marquée par un nouvel échec de l'amiral Togo devant Port-Arthur.

Port-Arthur est, du reste, impenable, et les Japonais qui le savent et qui ont besoin de conserver intacte leur flotte, n'ont plus l'intention de tenter ce qui, aujourd'hui, constituerait un véritable tour de force — la prise de Port-Arthur — ; leur seul but est d'embouteiller l'escadre de l'amiral Makharoff.

Il est encore difficile d'avoir sur le résultat de la dernière opération des renseignements positifs. Les dépêches reçues sont contradictoires.

D'après celles de l'amiralauté de Tokio, le goulet de Port-Arthur est bloqué ; d'après le rapport de l'amiral Makharoff, les brûlots japonais ont été coulés au large de la passe et sa flotte sort librement de la rade. Tout porte cependant à croire que seuls les Russes disent cette fois encore la vérité ; en effet, si le goulet était réellement bloqué, on s'expliquerait difficilement que l'escadre russe ait pu, le lendemain même de l'attaque, offrir le combat à la flotte japonaise, qui préféra du reste se retirer.

Il est certain que les Japonais renouvelleront leur tentative. L'embouteillage de l'escadre de Port-Arthur constitue pour eux une opération capitale. Tant que la flotte de l'amiral Makharoff n'aura pas été immobilisée, elle sera une menace permanente pour le transport et le ravitaillement d'une armée japonaise débarquée dans le golfe de Pe-Tchi-Li.

D'autre part, l'amiral Togo voudrait, coûte que coûte, empêcher la flotte de Port-Arthur d'appareiller vers le sud à la rencontre de la flotte de la Baltique le jour où celle-ci entrera dans les eaux chinoises. Il n'ignore pas, en effet, que la jonction des deux flottes russes rendra sa situation particulièrement délicate.

Si cette éventualité se réalise ne sera-t-elle pas contraint d'abandonner l'offensive pour la défensive, et comment parviendra-t-il à couvrir les ports du Japon d'une façon effective s'il veut en même temps conserver ses relations avec la côte de Corée.

C'est sur la frontière de Corée que le sort de la guerre se décidera. Les forces russes et japonaises sont, du reste, déjà entrées en contact à Tcheoungjou. Il est vrai que ce combat, complètement défiguré par les dépêches anglaises, ne paraît pas avoir une grande importance au point de vue stratégique. Les troupes russes ne se composent que de cosaques, elles ne possèdent ni infanterie, ni artillerie, elles ne constituent donc qu'un corps de reconnaissance qui, son objectif atteint, s'est retiré devant la supériorité numérique de ses adversaires.

Tout porte à croire que la première rencontre aura lieu sur le Yalou où les Russes, solidement retranchés, attendent les Japonais. Il est impossible d'en prévoir l'issue, mais la lutte sera acharnée, surtout du côté des Nippons qui voudront à tout prix démontrer la solidité de leur armée.

Pierre TOURNET.

A PORT-ARTHUR

Saint-Petersbourg, 2 avril. Les dépêches officielles de Port-Arthur signalent que l'amiral Alexieff est arrivé dans cette forteresse hier, à deux heures et demie de l'après-midi. L'amiral était accompagné de tous les officiers de son état-major. Il a été reçu officiellement à la gare par les grands-ducs Cyrille et Boris, l'amiral Makharoff, le général Smyrnoff, commandant de la forteresse, ainsi que par les autorités civiles.

Aussitôt après cette réception, l'amiral s'est rendu directement dans le port intérieur où il est successivement monté à bord des vaisseaux *Césarévitch*, *Novik* et *Bayan* et a remis aux commandants de ces navires des sabres d'honneur avec le Dragon de Saint-Georges.

L'aménagement de nouvelles cloisons étanches à bord du *Césarévitch*, pour remplacer celles qui avaient été détruites, a parfaitement réussi.

Seize cadets de l'Académie d'artillerie qui avaient adressé à l'empereur une pétition pour prendre part à la guerre, sans grade, en qualité de simples canoniers, ont reçu l'ordre de partir. L'empereur, très touché par cette demande, leur a accordé le brevet de sous-lieutenants. Leurs camarades ont tenu à honneur de leur offrir un équipement complet.

Un parc d'aérostation a été expédié avant-hier soir de Saint-Petersbourg à destination de l'Extrême-Orient.

Le bruit avait couru que cet avion était destiné à remplacer le matériel enlevé par les Japonais en Corée. Ce bruit avait causé tout d'abord une grande surprise, mais, renseignements pris, la nouvelle est complètement inexacte et démentie officiellement.

Il s'agit d'un simple poisson d'avril. Suivant un rapport officiel de l'état-major, à la date du 15/28 mars au soir, il y avait à cette date exactement, en Mandchourie, 470.000 hommes d'infanterie, 47.000 hommes de cavalerie et 256 bouches à feu, par batteries de six ou huit pièces. Sur cet effectif, 20.000 fantassins, 5.000 cavaliers et quatre batteries de huit pièces sont employés exclusivement à la garde du chemin de fer.

Le 15/28 juin prochain, la Russie expédie en plus deux nouveaux corps d'armée de 65.000 hommes d'infanterie, soit 430.000 hommes, plus de 30.000 cavaliers, plus 250 canons. Nous ne serons pas loin des 400.000 hommes au minimum promis par le général Sakharoff. D'autre part, on estime que les troupes japonaises débarquées ne sont pas supérieures à 20.000 hommes. Cent mille hommes attendent, pour être transportés, que le service des subsistances soit assuré, car il est impossible de songer à les nourrir en Corée.

Ces chiffres donneront à réfléchir aux stratèges japonais.

LETRE D'UN OFFICIER DU « VARYAG »

Les journaux publient le texte d'une lettre d'un jeune officier du *Varyag* à son père, sur la bataille de Chemulpo. Nous en détachons les passages suivants :

Je ne veux pas te décrire la terrible chose qui s'est produite. Moi comme aussi tous les autres, nous sommes restés avec tout notre sang-froid. La réalité nous apparaît telle qu'elle était, comme si nos nerfs étaient atrophiés ; près de moi, deux hommes ont été tués et je ne m'en suis même pas inquiété.

Les dévastations étaient effroyables et les blessés et les morts horriblement ostentés. Notre situation était chez de fait désespérée. Notre route était étroite et occupée par l'ennemi, qui nous était cinq fois supérieur, sans compter les torpilleurs qui, en fin de compte, allaient infailliblement nous faire sauter en l'air.

Nous avions avancés, nous étions perdus ; les deux tiers des canons étaient déjà hors d'usage. La plupart des hommes occupés aux canons étaient morts ou blessés.

Tout à coup, le gouvernail est gravement atteint. Alors, le commandant décide de retourner à Chemulpo. A Chemulpo, les commandants étrangers avaient résolu de s'en aller tout de suite, et si nous ne venions pas sur leurs bateaux, de nous laisser à la discrétion des Japonais. Ils nous offraient de prendre à leur bord tous nos hommes.

Notre bâtiment étant endommagé gravement et tout à fait impropre à continuer la lutte, notre commandant a pris le parti d'abandonner les bateaux et de faire razer le bord des bâtiments étrangers à ses hommes, puis de détruire nos bâtiments eux-mêmes, afin qu'ils ne puissent tomber entre les mains des Japonais. C'est ce qui a été fait.

UN DRAME A PORT-ARTHUR

Odessa, 2 avril.

Parmi les hommes d'un régiment sibérien de réserve en garnison à Port-Arthur, il y avait un jeune soldat, nommé Liatnikoff, très aimé par ses camarades, mais souvent raillé à cause de son air efféminé.

Il avait été choisi comme ordonnance par un jeune officier et naturellement était logé et nourri chez ce dernier. Dernièrement Liatnikoff étant en course pour son maître, fit une chute et se cassa la jambe. Aux ambulanciers qui arrivèrent, il déclara qu'il ne veut pas aller à l'hôpital ; mais, malgré ses protestations, on l'y emmena. Pendant le transport, le planton tira un canif de sa poche et se coupa une artère du bras gauche.

À l'hôpital on lui prodigua tous les soins possibles ; mais, lorsqu'on le déshabilla pour le placer dans le lit, les médecins s'aperçurent que le prétendu soldat est une jeune fille très belle et à peine âgée de dix-huit ans.

L'état de la malade s'aggrava par suite d'un empoisonnement du sang, et le troisième jour après son entrée à l'hôpital la jeune fille, sur le point d'expirer, fit demander l'officier pour qu'il l'épousât *in extremis*. Elle lui rappela son dévouement qu'elle avait poussé à se déguiser en soldat afin de pouvoir le suivre jusqu'en Extrême-Orient.

Pour des raisons inconnues, l'officier, malgré les instances de ses camarades, a refusé de célébrer le mariage *in extremis*.

Mais à peine la jeune fille eut-elle rendu le dernier soupir, que l'officier s'est retiré dans sa chambre et s'est brûlé la cervelle.

DEPÊCHES DE PORT-ARTHUR

Saint-Petersbourg, 2 avril.

Un télégramme de Port-Arthur annonce qu'Alexieff, après avoir passé l'escadre en revue et félicité chaleureusement l'amiral Makharoff, est reparti pour Moukden.

On sait que les Hochtkiss pris sur le vapeur japonais ont été répétés entre les batteries du Tigre et de la Montagne d'Or. Les travaux de montage sont terminés. Les difficultés réparations de machines du *Ketsisan* sont achevées. Le torpilleur *Siny* reprendra la mer dans le courant de la semaine prochaine.

Le but des sorties journalières des croiseurs est de se tenir au courant des manœuvres de l'escadre japonaise et de prévenir tout débarquement de troupes. Les cabarets de la ville sont fermés et une rigoureuse surveillance est exercée pour empêcher la vente clandestine d'eau-de-vie par les Chinois.

UN COMBAT

Saint-Petersbourg, 2 avril.

Dernière Heure

A l'air libre : minimum : + 2, maximum : + 20. Voici les observations que nous com-

Cercle du Gui. — Le « Gui » a tenu récemment son assemblée annuelle. A cette occasion le président a donné

LA GRÈVE DE MARSEILLE. Marseille, 2 avril. — Les aciers de la Compagnie Transatlantique ayant

LA FLOTTE DE LA MÉDITERRANÉE. Toulon, 2 avril. — L'ordre est arrivé au port de tenir la deuxième division

LA CROISIÈRE DE GUILLAUME II. Messine, 2 avril. — L'empereur Guillaume II, à bord du Steipner, est arrivé

INONDATIONS EN AMÉRIQUE. New-York, 2 avril. — Des inondations dépassant toutes les précédentes sont

A L'ÉCOLE DE GUERRE. Paris, 2 avril. — Sont admis à l'École supérieure de guerre les capitaines Escalon,

LES GRÈVES DU NORD. Roubaix, 2 avril. — On signale ce soir trois nouvelles grèves : l'une chez un

REUNION TUMULTUEUSE A MARSEILLE. Attention contre M. Chanot. — Coups de revolvers. — Six blessés.

LE MOUVEMENT ANTIJUIF EN RUSSIE. Saint-Petersbourg, 2 avril. — En raison des rumeurs inquiétantes répandues

La Guerre Russo-Japonaise. Moulken, 2 avril. — D'après le rapport militaire de la province d'Heilonsan,

En Passant... Le charmant volume de notre collaborateur Léon Borde obtient un vrai succès

En Passant... Ce petit livre, vêtu de rose, plaît surtout par sa philosophie souriante, mélancolique

En Passant... Nos lecteurs peuvent se procurer En Passant... dans nos bureaux, au prix de deux francs.

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

En Passant... On peut également se le procurer par correspondance

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUI. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

BIBLIOGRAPHIE. Le P. Dixon (sa vie et son œuvre, 1840-1900), par Stanislas Julien, tome 1er.

SPECTACLES ET CONCERTS. GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 heures, G' Henri VIII.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui, matinée à 2 heures, Le Maître de Forges,

NOUVEAU-THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 h. 1/4, Rip-Rip, opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux,

CASINO KURSAAL. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, Vert Galant, pièce à grand spectacle.

CONCERT DE L'HORLOGE. — Ce soir, représentation des Bonnes athlètes, Mady, Thy, Toulain, Miles Oranginette, Bréville,

KOSQUE DE BELLECOUR. — Tous les soirs, de 7 heures à 8 heures, musique militaire.

CONCERT DES NOUVEAUTES. (42, rue Monecy), M. Bonneton, directeur. — Tous les soirs, à 8 heures, concert varié.

FOLIES-BERGERE. — Le jeudi, à 8 h., pâtisserie avec orchestre. Tous les soirs, à 1 heure, patinage, professeur Marius.

GUIGNOL-BELLECOUR (53, rue de la République). — Les jeudis et dimanches, grande matinée et soirée avec un spectacle entièrement varié.

THÉÂTRE GUIGNOL DU PASSAGE DE L'ARGUE. — Tous les soirs, spectacle varié.

GUIGNOL DU GYMNASSE, 30, quai Saint-Antoine. — Tous les soirs, spectacle varié. Jeudis et dimanches, à 2 heures, matinée de famille.

PALAIS DE GLACE. — Ouvert le matin, le jeudi et le dimanche seulement, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2. L'après-midi, tous les jours, de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2; le soir, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

CHRONIQUE COMMERCIALE. des GRAINS, GRASSES ET FOURRAGES. Lyon, 2 avril.

La température froide et pluvieuse que nous avons eu depuis le commencement de cette semaine aura certainement été la bienvenue

parmi les agriculteurs qui commencent à monter quelques inquiétudes, causées par la période sèche que nous venons de traverser.

A l'heure actuelle les semailles de printemps sont en grande partie achevées, et dans quelques jours il en sera de même pour la plantation de la pomme de terre.

En ce qui concerne les jeunes blés, il est en général satisfaisant.

Blessés. — La faiblesse que nous constatons il y a huit jours, a fait encore un certain progrès; cela a rendu encore plus réservés les acheteurs. Si nous ajoutons encore le calme qui règne toujours avec elle la période des fêtes de Pâques, nous n'aurons pas beaucoup de peine pour expliquer le calme qui règne dans les transactions.

On cote : Blés du pays 21 à 21.50, du Bourbonnais 22 à 22.25 les 100 kilos. Lyon.

Seigles. — Heureusement pour ce grain qu'il ne donne pas lieu à des offres suivies, car la demande étant très calme, nous aurions de la baisse à enregistrer à la place du statu quo.

On cote : Seigle du pays 15 à 15.25 les 100 kilos. Lyon.

Avoinnes. — Les avoinnes de première qualité maintiennent leurs prix, par contre celles qui ont de l'excès se défendent difficilement de la baisse.

On cote avec demande peu active : avoinnes du pays 13.75 à 14, du Bourbonnais 14.75 à 15 les 100 kilos. Lyon.

Mais. — A Marseille, les cours sont faiblement tenus comme suit :

Mais Vernois 15.65, Danube 15.50, Cinquantini 17.25 les 100 kilos.

Farines. — Comme il fallait s'y attendre, la baisse du blé a eu sa répercussion sur les cours des farines qui ont baissé de 3 ou 4 jours, et diminué d'un franc par balles; en ce qui concerne la vente, elle est toujours de plus en plus difficile.

On cote : Farines 1^{re} 45 à 47, rondes 40 à 41 les 100 kilos. Lyon.

Issues. — Les sons, en marchandises disponibles de suite, sont toujours recherchés, le livrable est plus calme.

On cote : Sons 11 à 11.50; recoups 10.50 à 11, fourrages 14 à 15 les 100 kilos. Lyon.

Pailles et fourrages. — Marché nul, aussi bien comme quantité de denrées amenées que comme affaires.

On cote : Foin 6 à 6.50, luzerne 5.50 à 5.75, paille de froment 3 à 3.75, paille de seigle 3.50 à 5 les 100 kilos. Lyon.

CAUSERIE DE LA SEMAINE. LERHUMATISME. Traité par la Cure de Raisins.

Il n'y a pas longtemps que l'on tient enfin le rhumatisme par sa cause; cela permettrait de le brider par le traitement.

Depuis longtemps on soupçonnait, on avait une présomption que le rhumatisme était une maladie infectieuse, une maladie à microbes.

Aujourd'hui les communications du professeur Triboulet ont nettement affirmé la chose, et cela ne fait plus de doute pour personne. On se rend mieux compte pourquoi, le salicylate de soude agissant, c'était par l'acide salicylique, médicament antimicrobien.

Bien, si c'est par son action microbicide qu'agit le salicylate, combien plus énergique, combien plus active est celle des ferments de raisins frais de Jacquemin. Voilà le microbicide idéal, agréable à prendre, vainqueur du mal et préventif des maladies ulcéreuses.

En effet, ce qu'il faut au rhumatisme, c'est un aliment de destruction du microbe quand il est installé, et c'est après la disposition du sang la nécessité de lui rendre un sang vigoureux d'abord et réfractaire au microbe. Le poison ne vit pas sur le sable; de même les microbes ne vivent pas dans certains milieux. Quand ils sentent devant eux une cellule vivante, vibrante, inaccessible, ils disparaissent, emportés dans cette lutte que Mentchikoff a appelée la phagocytose, où ils sont dévorés et annihilés.

Rien n'est plus juste que cela pour le rhumatisme et toutes ses manifestations (goutte, gravelle, diabète, etc., etc.). Les ferments de Jacquemin rendent le sang inaccessible au microbe du rhumatisme, et ils le détruisent avec une rapidité invraisemblable.

Les rhumatisants nous sauront gré de leur dire où est le remède véritablement actif et énergique de leur mal. Ils n'ont qu'à essayer; ils verront bien si leurs prévisions et leurs espérances ne sont pas dépassées par la réalité.

Docteur PASSY-TERRIER. Pour tous renseignements, écrire à M. Jacquemin, Institut de Recherches Scientifiques, à Molsbœlle, près Nancy (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gratuitement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers. Dans un but de vulgarisation humanitaire, l'Institut Jacquemin enverra le Ferment de Raisins franco de port et d'emballage.

HERITAGE. d'un Bienfaiteur. Le R. P. Louis de TARDY, a laissé un recueil contenant le moyen de guérir radicalement les Rhumatismes, Maladies de la peau, Vices du sang, Rhumes, Bronchites, Athme, Maladies d'estomac, Nerveuses, Anémie, Obésité, Maux d'yeux, d'oreilles, chute des cheveux, Vers, Ténias, etc. Ecrire à M. Seignol, rue Servient, 26, Lyon, pour recevoir gratis et franco cette brochure merveilleuse.

Emplâtre Bern. Le seul n'empêchant pas de travailler. Souverain contre les Rhumatismes, Sciaticques, Névralgies d'estomac, Maladies de matrice et des ovaires. — Envoyer 1 fr. 50 en mandat-poste à la Pharmacie Centrale du Rhône, 63, rue Robert, Lyon.

AVIS aux Pensionnaires, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL avec Décors, Poupées, Costumes Accessoires. Ce Théâtre est petit, léger, peu encombrant. S'adresser concierge, cours Vitton, 63, Lyon.

CONDITION DES SOIES DE LYON. 2 Avril. Table with columns: Nombre, SORTIES, France, Espagne, Italie, Suisse, Brunsse, Bengale, Chine, Caillon, Japon, Tussah, PONS.

LES GRANDS MAGASINS THIÉRY AINÉ & SIGRAND. sont fermés à la vente aujourd'hui. Mais ils profiteront de l'affluence habituelle des Premeneurs pour montrer au Public une Exposition Générale du Printemps absolument remarquable dans sa note artistique. La Maison THIÉRY & SIGRAND rend ainsi l'opinion juge de sa supériorité industrielle et commerciale dans sa spécialité exclusive.

COURS DE LYON

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares, with columns for 'CLOTURE AU TERME' and 'CLOTURE AU COMPTANT'.

COURS DE PARIS

Table of stock prices for Paris, including various bonds and shares, with columns for 'TERME' and 'PREMIERE CLOTURE'.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on foreign exchange, gold prices, and local market conditions.

Textual news items, including reports on the gold market and financial trends.

PARIS

Local news from Paris, covering social events, market activities, and public notices.

PARIS

Continuation of local news from Paris, focusing on financial and social aspects.

INFORMATIONS FINANCIERES

Financial information and company news, including details about various banks and financial institutions.

Comptoir Commercial

Notice from Comptoir Commercial regarding shareholder meetings and dividends.

Banque d'Alsace-Lorraine

Notice from Banque d'Alsace-Lorraine regarding shareholder meetings and dividends.

Banque Suisse et Française

Notice from Banque Suisse et Française regarding shareholder meetings and dividends.

Le Gérant: Ch. LAMBERT

Additional information and contact details for the publisher and printer.

BITTER CAMPARI

Advertisement for Liqueur de l'Estérel, featuring a bottle illustration and text describing the product's quality and availability.

Advertisement for Automobiles de Dion-Bouton, highlighting the latest models and dealership information.

Advertisement for 'BYRRH' wine, featuring a bottle illustration and text emphasizing its health benefits and origin.

Real estate advertisement for a house in Lyon, including details on location, price, and contact information.

Advertisement for a domain in Ardèche, describing the property's features and offering details.

Advertisement for a house in Lyon, detailing the property's characteristics and the agent's contact information.

Large advertisement for 'Société de Publicité Artistique et Commerciale', listing services and contact details.

Advertisement for Albertiny & Co, specializing in food products and advertising services.

Advertisement for a property in Lyon, offering a house with a garden for sale.

Advertisement for massages, promoting relaxation and health benefits.

Advertisement for 'Reclamez chez tous Les Plaques Guillemot', featuring a rooster logo and product details.

Advertisement for 'BLOC-SUEZ', a lottery or game, with details on prizes and participation.

Advertisement for 'EMPLATRE BARBERON', a medicinal product, with a detailed description of its uses.

Advertisement for 'Reclamez chez tous Les Plaques Guillemot', featuring a rooster logo and product details.

Publicité DU RAPPEL REPUBLICAIN S'adresser à la S.P.A. LYON

Advertisement for 'LE SECRET DU BONHEUR' by Pierre Sales, a book about happiness and life.

Textual content, likely a continuation of a story or article, discussing themes of happiness and life.

Textual content, likely a continuation of a story or article, discussing themes of happiness and life.

Textual content, likely a continuation of a story or article, discussing themes of happiness and life.

Textual content, likely a continuation of a story or article, discussing themes of happiness and life.

Textual content, likely a continuation of a story or article, discussing themes of happiness and life.